

# **Compte-rendu du conseil municipal**

## **- réunion du mercredi 24 mars 2021 à 18h30**

-----

Convocation du 19 mars 2021

Secrétaire de séance : Vanessa Meyrand.

Absent : Aucun.

Ouverture de la séance à 18h30.

-Monsieur le Maire ouvre la séance en précisant que Michel Duvignac 1<sup>er</sup> adjoint étant retardé par une autre réunion, l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif seront traités après son arrivée en deuxième partie de conseil. Les différents devis à l'ordre du jour sont présentés en attendant.

### **- Devis divers :**

#### 1. Devis pour aménagement salle des fêtes.

Sachant que l'usage de la cantine scolaire ne peut plus être autorisé au cours d'une éventuelle location de la salle, il a été évoqué dans un précédent conseil l'idée d'aménager un plan de travail équipé d'un évier et d'un dispositif réfrigérant, permettant de transformer et de conserver des denrées alimentaires sur place. Ceci afin de rendre plus confortable sa location. Pour répondre à cet objectif, un devis a été demandé, à titre indicatif, à la société DEP'ALIM de LE PUY, spécialisée dans l'installation de matériel de cuisine. Celui-ci propose une table en inox équipée de plusieurs réfrigérateurs avec plusieurs versions possibles. La version 4 réfrigérateurs est proposée pour un montant de 2679 € TTC. Ce premier devis servira de base de réflexion sur cette future installation.

#### 2. Devis isoairs et urnes.

Selon les dernières informations connues à ce jour, les prochaines élections départementales et régionales se dérouleront les week-ends des 13 et 20 juin 2021. Ces scrutins se déroulant sur les mêmes journées, afin de pouvoir les organiser correctement, la commune se voit dans l'obligation d'acquérir du matériel complémentaire (urne et isoairs). Un devis de la société FABREGÉ DUO de Saint-Yriex-la-Perche, d'un montant de 863,87 € TTC est proposé par Monsieur Le Maire. Ce dernier précise que la demande est actuellement très forte pour ce matériel et qu'un risque de rupture est possible avant les élections. Le devis est donc accepté par l'ensemble des membres présents.

- Michel Duvignac étant rentré de la commission voirie de la communauté de communes, il nous précise à chaud les travaux qui ont été retenus et qui seront donc financés et exécutés cette année pour notre commune ; Il s'agit de la remise en état des ponts routiers de Bibard et Jauffrion ainsi que la réfection de la partie basse de la rue du moulin pour un montant total annoncé de 34 000 € HT.

-Il est fait part en suivant que notre commune a été retenue pour l'implantation d'une antenne de téléphonie permettant la couverture de notre territoire par la technologie 4G. Une réunion a d'ailleurs été organisée avec la société SFR le jeudi 25/03/2021 à 14h30. Son compte rendu sera diffusé prochainement afin de vous informer sur ce projet et sur la concrétisation ou pas de ce chantier.

### - Approbation du compte de gestion :

Dans un premier temps, afin de faciliter la lecture et l'interprétation par les nouveaux conseillers, des documents qui vont suivre, Jean-Paul Leredu explique avec l'aide d'un support vidéo, la différence entre le compte de gestion et le compte administratif. Après avoir répondu aux différentes questions le compte de gestion est présenté.

Les comptes du Trésorier étant identiques à ceux de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement le compte de gestion 2020 est accepté à l'unanimité.

### - Vote du compte administratif :

Est ensuite présenté, par le premier adjoint, le compte administratif 2020 qui fait apparaître les chiffres suivants:

	dépenses	recettes
<b>Section de Fonctionnement</b>		
Réalisations de l'exercice	217977,28	259298,07
Résultat 2020		41320,79
Report 2019		372711,66
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>		414032,45
	dépenses	recettes
<b>Section d'investissement</b>		
Réalisations de l'exercice	60047,04	35345,8
Résultat 2020	-24701,24	
Report 2019		1628,43
<b>Résultat cumulé d'investissement 2020</b>	-23072,81	
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2020</b>		<b>16619,55</b>
<b>Excédent à reporter sur le budget 2021</b>		<b>390959,64</b>

Après avoir répondu à l'ensemble des questions posées, Monsieur le Premier Adjoint, Michel Duvignac demande de procéder au vote du compte administratif. Celui-ci est adopté par :

Pour : 10 voix ; abstention : 1 ; contre 0

#### **- Participation 2021 au SMABVO :**

Pour rappel le SMABVO, est le syndicat responsable de la gestion et de l'aménagement des bassins versants de l'Oeuille. Celui-ci est financé par une cotisation calculée en fonction de la population des communes adhérentes, ainsi que la longueur de ruisseau traversant la commune. La cotisation pour cette année, s'élève donc à 2347,85 € pour notre municipalité.

#### **- Participation au RPI :**

La participation financière de notre commune pour l'année 2021 s'élève à 60517,29 €. Ce montant est en très forte hausse ( + 28%) par rapport à la participation 2019 qui était de 47037,84 €. Cette hausse est justifiée par le SIRP par la crise sanitaire, qui a nécessité l'achat de produits d'hygiène, des masques, mais aussi l'embauche de personnels supplémentaires afin de pouvoir faire appliquer et respecter les règles sanitaires par les enfants.

#### **- Travaux logement de La Poste :**

Philippe Courdille explique que les travaux de remise en état du logement de La Poste avancent bien, et que ceux-ci devraient être rapidement terminés.

Il détaille les devis des différents postes :

- Pour la partie menuiserie : Un devis de la société ABELA de Montignac d'un montant de 2820 € TTC est présenté. Il est précisé que toutes ces réparations ne seront pas faites avant la mise en location. Seulement les plus urgentes.
- Pour la plomberie : Le devis de la société DUBOURDIEU de Langon s'élève à 1739,70 € TTC et comprend la remise en état de la salle de bain et de la cuisine, avec pose d'une baignoire et remplacement de l'évier de la cuisine.
- Pour les peintures : Le devis de la société Maté de Langon s'élève à 5985,21 € TTC et concerne la totalité des murs et plafonds du logement ainsi que la vitrification du plancher du séjour.

Ces devis sont acceptés par le conseil municipal.

- Il est signalé également que la précédente locataire n'aurait réglé aucune facture d'eau. Les démarches nécessaires vont être faites afin de dégager le futur locataire de ce problème.

**- Choix du locataire logement Poste et gestion par agence:**

Face aux montants engagés pour la remise en état de ce logement, le choix du prochain locataire devra donc faire l'objet de toutes les précautions et offrir toutes les garanties. Une discussion s'engage sur ce sujet. Une majorité de conseillers opte pour la prise d'une assurance Garantie Loyers Impayés, mais souhaiterait garder la possibilité de pouvoir choisir le dossier à retenir. Une annonce sera d'ailleurs publiée prochainement.

**- Questions diverses:**

-Le nouveau logo de notre commune est présenté dans sa version définitive à l'ensemble du conseil. Vous pouvez d'ailleurs le découvrir en exclusivité ci-dessous. Celui-ci va maintenant servir de base de travail pour revoir l'ensemble de notre charte graphique (communication et site Internet).

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 12/04/2021 à 18h30

La séance est levée à 20h45

-----

